

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Le samedi 10 décembre 2022

A 10 heures

A Chaponnay

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (T. TONNELIER)

Le Président Thierry TONNELIER prononce l'ouverture de l'Assemblée Générale Financière à 10h00. Il adresse ses remerciements aux Clubs et Élus présents ainsi qu'à Christian Dullin, Secrétaire Général de la FFR.

2) LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE LA VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Vérification des pouvoirs et procurations à partir de 9h00.

Nombre de Clubs :

37 Pouvoirs et 20 procurations ont été enregistrés par la CSOE soit une participation de 57 clubs sur 279 possibles correspondant à un taux de 20.43%.

6 clubs présents non-votants.

Nombre de Voix :

Les 57 clubs présents ou représentés correspondent à 465 Voix sur 1615 soit un taux de participation de 28.79%.

3) PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2021/2022

Activité et résultat

Tout d'abord, nous rappellerons que l'exercice précédent clos le 30 juin 2021 couvrait la période de 12 mois commençant le 1^{er} juillet 2020 et que, durant cette période, la pratique du rugby a été affectée par la pandémie de Covid 19 et que l'activité de notre ligue s'en est ressentie. Cela a pour conséquence d'affecter la comparaison entre l'exercice 2021/2022 que l'on peut considérer comme normal et l'exercice 2020/2021.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 5.829 K€ cette année contre 3.184 K€ l'exercice précédent soit une augmentation de 2.644 K€. Les principaux postes de produits ont évolué comme suit :

En K€	2021/22	2020/21	Var.
Subventions	2 352,6	2 279,0	73,6
Compétitions (licences, arbitrages, mutations, etc.)	1 777,9	248,1	1 529,8
Formation	606,8	230,5	376,3
Billetterie	354,4	0,9	353,5
Mécénat	293,1	171,4	121,6
Partenariat	144,1	85,8	58,3
Hospitalité & réceptif	127,0	92,7	34,3
Reprise de provision & transfert de charges	121,3	74,1	47,2
Autres	51,4	1,6	49,8
Total	5 828,5	3 184,1	2 644,4

Les principales variations reposent sur :

- la reprise des compétitions +1.530 K€
- la reprise de la formation + 376 K€
- les ventes de billetteries + 354 K€

Ces trois postes représentent plus de 85 % de la hausse de nos produits d'exploitation.

Sur cet exercice, les charges d'exploitation s'élèvent à 5.705 K€ contre 3.485 K€ l'exercice précédent. Le détail de la variation des différents postes de charges d'exploitation est le suivant :

En K€	2021/22	2020/21	Var.
Billetterie	300,3	50,0	250,3
Frais généraux	2 448,9	1 037,2	1 411,7
Impôts & taxes	184,2	121,4	62,8
Frais de personnel	2 074,1	1 656,4	417,7
Subventions versées	297,3	307,4	-10,1
Autres frais	80,9	4,6	76,3
Dot. aux prov.	84,6	69,2	15,4
Dot. aux amort.	234,4	238,8	-4,5
Total	5 704,6	3 485,0	2 219,6

Notre association avait placé une partie de son personnel en activité partielle lors de l'exercice précédent, ce qui explique essentiellement l'augmentation des frais de personnel. On peut également évoquer les aides URSSAF (exonération + aides au paiement).

Le poste frais généraux est en augmentation importante de + 1.412 K€, car c'est à l'intérieur de celui-ci que sont enregistrées les dépenses liées aux compétitions et aux formations. Parmi les principales variations, on soulignera :

- les forfaits arbitrage + 386 K€
- les frais directs de formations + 320 K€
- les articles sportifs + 73 K€
- les frais des représentants fédéraux + 79 K€
- les frais de réceptions & hébergements + 298 K€

Le résultat d'exploitation est un excédent de 124 K€, contre une perte de -301 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat financier est une perte de -5 K€, contre -6 K€ l'an dernier. Il est essentiellement constitué d'intérêt d'emprunts.

Le résultat exceptionnel qui ressort à - 56 K€ tient compte notamment de l'inscription au compte de résultat des subventions d'investissements pour 63 K€ et d'une provision pour risques et charges de 100 K€.

En l'absence d'impôt, le résultat net s'élève à 63.318 euros, contre 198.436 euros sur l'exercice précédent.

Bilan

Au 30 juin 2022, le total du bilan s'élève à 4.761 K€ contre 4.528 K€ sur l'exercice précédent.

Les principaux postes du bilan sont les suivants :

A l'actif :

- Les investissements en valeur nette s'élèvent à 2.442 K€ cette année contre 2.615 K€ l'exercice précédent, la variation d'un exercice sur l'autre de - 175 K€ s'explique notamment par les amortissements constatés sur la période pour 234 K€
- L'actif circulant est comparable à l'exercice précédent et ressort à 1.238 K€ contre 1.321 K€ l'an dernier. Ce poste est essentiellement constitué par les comptes clubs et les produits à recevoir.
- La trésorerie s'élève à 1.080 K€ contre 596 K€ l'an dernier, en augmentation de 484 K€.

Au passif :

- Les fonds propres associatifs ressortent à 2.034 K€ comme l'an dernier.
- Une provision pour risques et charges d'un montant de 100 K€ a été constituée.
- L'endettement financier diminue passant de 385 K€ à 317 K€.
- Les dettes d'exploitation s'élèvent à 2.310 K€ contre 2.109 K€ l'an dernier.

Evolution de l'activité et de la situation financière

Après deux années marquées par la pandémie de Covid 19, la Ligue a atteint un niveau d'activité remarquable ressortant à 5,8 M€ de produits d'exploitation contre 3,2 M€ en 2021, 3,4 M€ en 2020 et 4,0 M€ en 2019.

Ce développement d'activité a permis de dégager un résultat d'exploitation positif de 124 K€ alors qu'il était en perte les années précédentes (-301 K€ en 2021, -385 K€ en 2020 et -405 K€ en 2019).

Nous restons toutefois vigilants car la Ligue reste endettée (316 K€ de capital restant dû au 30 juin 2022) et doit faire face à une charge annuelle de remboursement d'emprunt significative (68 K€ de remboursement sur la période écoulée).

AFFECTATION DU RESULTAT

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 63.317,65 euros, après déduction des amortissements et provisions que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- au poste « fonds associatifs » débiteur 63.317,65 euros

4) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans son intervention, le Commissaire aux Comptes confirme la sincérité des comptes.

5) VOTE

Approbation des comptes clos au 30 juin 2022 :

- 19 abstentions – 80 contre – 366 pour
- Les comptes sont approuvés à 82.06% des voix

Approbation des rapports commissaire aux Comptes

- 19 abstentions – 55 contre – 391 pour
- Les comptes sont approuvés à 87.67% des voix

Approbation de l'affectation du résultat

- 19 abstentions – 55 contre – 391 pour
- Les comptes sont approuvés à 87.67% des voix

6) INTERVENTION DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT (T. TONNELIER)

Thierry TONNELIER remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

La séance est levée à 12h00.

Le Président,



Thierry TONNELIER

Le Secrétaire Général,



Olivier FOURNIER